

Defensie La Défense



Ce que la Défense attend des entreprises :

La Défense belge collabore avec un large éventail d'entreprises : grands groupes industriels, PME, start-ups et institutions de recherche. Cette collaboration est essentielle pour moderniser les capacités militaires et répondre à un environnement sécuritaire en évolution rapide. La Défense attend de ses partenaires plusieurs principes et engagements clairs.

- Les entreprises doivent **pouvoir assurer ce qu'elles proposent**. La Défense compte sur des partenaires qui disposent de suffisamment de personnel, d'une expertise technique solide et d'une stabilité financière permettant de réaliser les projets dans les délais et budgets convenus. La fiabilité des livraisons, le contrôle qualité et une planification réaliste constituent par conséquent des éléments cruciaux dans chaque collaboration.
- Il est également important que les entreprises **se positionnent stratégiquement dans les chaînes de valeur pertinentes**, tant au niveau national qu'international. La Belgique coopère intensivement avec ses partenaires via des programmes de l'OTAN, de l'UE et de l'OCCAR. De nombreux projets se déroulent au sein de clusters industriels ou de consortiums internationaux. Les entreprises actives dans ces structures — fournisseurs, spécialistes de niche ou partenaires technologiques — augmentent leurs opportunités et renforcent en même temps la base technologique belge.
- La Défense attend aussi des entreprises qu'elles soient **réactives et résilientes**. Le contexte international démontre qu'il faut pouvoir augmenter rapidement les capacités de production, notamment en matière de munitions, composants, systèmes numériques, équipements de protection et maintenance. Les entreprises capables de s'adapter rapidement en période de crise offrent une réelle valeur ajoutée.

L'innovation constitue un second élément clé. Une défense moderne repose sur des technologies telles que l'intelligence artificielle, la cybersécurité, les drones, la robotique, les applications spatiales et les systèmes de communication avancés. Les entreprises qui investissent dans la recherche, le développement et les technologies à double usage (dual-use) s'inscrivent dans les priorités de l'Europe et de l'OTAN et renforcent leur position dans les programmes futurs.

Il est essentiel que les entreprises **évaluent de manière réaliste ce qu'elles peuvent fournir**. La transparence concernant les capacités techniques, les risques de production, la planification et la certification est aussi importante pour la Défense que la solution technologique elle-même. Une contribution modeste mais stable vaut mieux qu'une offre ambitieuse mais irréalisable.

Une bonne collaboration commence également par la connaissance des **bons points de contact au sein de la Défense**. Le **National Armaments Director (NAD)** accompagne les contacts autour des programmes internationaux et des opportunités. La Direction générale Material Resources (**DGMR**) gère la majorité des marchés publics et des acquisitions de matériel. L'Institut royal supérieur de Défense (IRSD) soutient la recherche et l'innovation, tandis que la DIRS guide le développement d'une solide base industrielle et technologique de défense belge. Connaître cette structure permet de trouver plus rapidement le bon interlocuteur et de collaborer plus efficacement.

Enfin, la Défense attend des entreprises qu'elles **contribuent au renforcement de l'autonomie industrielle et technologique nationale**. En développant ou en ancrant l'expertise en Belgique, la capacité de production et le savoir-faire, non seulement le secteur de la défense se renforce, mais aussi l'économie et l'emploi.

La collaboration avec la Défense requiert donc réalisme, capacité d'innovation, fiabilité et une stratégie claire. En retour, les entreprises ont accès à des programmes à long terme, à des partenariats internationaux et à un rôle important dans la sécurité et la résilience de notre pays.